



CHARTRE RÉGIONALE DES **STRUCTURES SPORTIVES** VERS UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Le dispositif DIOREN est porté par le
Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne



PRÉAMBULE

En Bretagne, le sport occupe une place essentielle dans la vie de nos territoires : il rassemble, inspire et crée du lien entre toutes les générations. Au-delà de la performance et du plaisir de pratiquer, chaque structure sportive – qu'elle soit petite, moyenne ou grande – porte la responsabilité d'agir en faveur d'un avenir plus durable. Dans chacune de ses activités quotidiennes, sur le terrain comme en dehors, le mouvement sportif a la capacité de réduire l'impact environnemental, de promouvoir l'égalité et l'inclusion, et d'encourager des comportements responsables. Au regard de notre représentativité (80 ligues et comités régionaux, 9 000 clubs en Bretagne), et notre capacité à sensibiliser, nous influençons positivement les athlètes, les bénévoles, les spectateurs et l'ensemble de la communauté.



Cette responsabilité s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, qui appellent à agir pour la santé et le bien-être (ODD 3), l'égalité (ODD 5 et ODD 10), la consommation et la production responsables (ODD 12), la lutte contre le changement climatique (ODD 13), la vie terrestre et aquatique (ODD 14 et ODD 15), et les partenariats pour atteindre ces objectifs (ODD 17).

Qu'il s'agisse d'un club de quartier, d'une association départementale, d'une ligue régionale ou d'un grand événement, chaque geste compte : trier les déchets, limiter les déplacements inutiles, favoriser les circuits courts, promouvoir l'égalité et l'inclusion, protéger la biodiversité locale.

En adoptant une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, nous faisons du sport en Bretagne non seulement un vecteur de performance et de convivialité, mais aussi un moteur de transition vers un monde plus juste et respectueux de la planète.

L'urgence climatique est telle, qu'il est aujourd'hui essentiel de passer à la vitesse supérieure. La sensibilisation est toujours une phase nécessaire et indispensable pour permettre à chacun.e. de faire sa part dans la réduction de l'impact environnemental généré par nos activités, mais il faut accélérer nos actions au même titre que l'accélération du dérèglement climatique. De par son dispositif DIOREN, le mouvement sportif breton se veut inspirant et exemplaire en fixant aux signataires des objectifs de réduction d'impact environnementaux.



La Charte Régionale des « manifestations sportives vers une démarche qualité » existante depuis plusieurs années, a connu un succès auprès de plusieurs organisateurs d'événements sportifs bretons. Face à une demande croissante des structures sportives, de plus en plus désireuses d'intégrer la responsabilité sociétale et des pratiques vertueuses dans leur quotidien, **la charte démarche qualité se décline pour mieux les accompagner.**

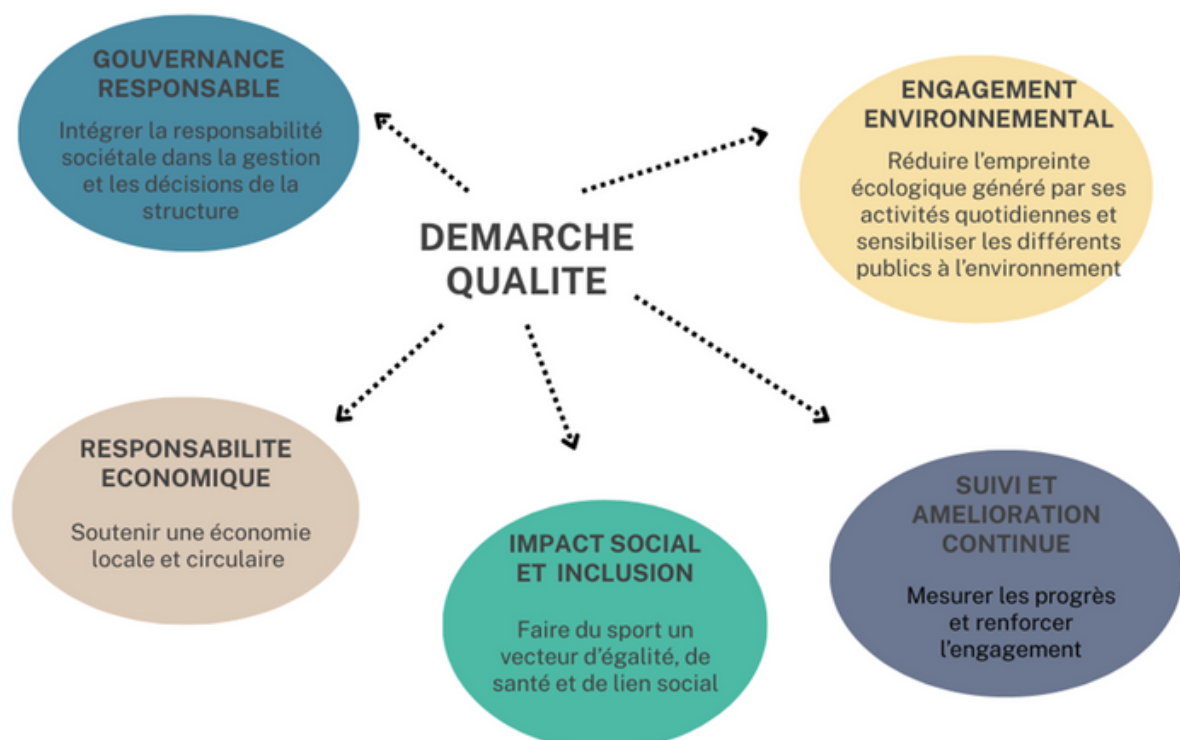
Engager une Démarche Qualité au sein d'une structure sportive intègre à la fois la notion de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et de développement durable (DD).

La **Responsabilité Sociétale des Organisations** est la contribution active et volontaire d'une organisation au développement durable vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et l'environnement. Elle permet de réfléchir de manière plus globale sur sa manifestation et se traduit par un comportement éthique et transparent.

Le **développement durable** cherche à prendre en compte simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale. La combinaison de ces 3 piliers s'appuie sur le principe de la gouvernance*, élément indispensable à la réflexion et à la bonne application des enjeux du développement durable.

***Nouvelle forme de démocratie participative, elle exige concertation, coopération et partenariat entre les acteurs.**

En adhérant à cette charte, **les structures** devront entreprendre une démarche de progrès et atteindre des objectifs selon les axes suivants :





LES ENJEUX POUR MA STRUCTURE

Répondre aux enjeux sociétaux et relever collectivement le défi de la transition écologique du mouvement sportif breton

Attirer, mobiliser de nouveaux acteurs et ainsi assurer la pérennité de mon organisation

Être résilient.e, pratiquer autrement pour pérenniser les espaces naturels et la pratique sportive

Participer à une dynamique territoriale durable et responsable

Des chiffres clés pour passer à l'action!

Impact Transport

50km parcourus :

Voiture thermique : **10,9kgCO2**

Co-voiturage thermique (avec 1 passager) : **5,44kgCO2**

Impact alimentation

Repas végétarien : **0,51kgCO2**

Repas avec du poisson gras : **1,11kgCO2**

Repas avec du poulet : **1,58kgCO2**

Repas avec du boeuf : **7,26kgCO2**

Impact numérique (usage et construction)

Tablette : **61,9kgCO2**

Smartphone : **85,9kgCO2**

Ordinateur portable : **193kgCO2**

Télévision : **472kgCO2**

NB : 470 kg de CO2 = 107 A/R Paris Marseille en TGV et 2.44 ordinateurs portables

SOURCE : [IMPACTCO2.FR](https://www.impactco2.fr)



CHARTE RÉGIONALE DES STRUCTURES SPORTIVES VERS UNE DÉMARCHE QUALITÉ

1/ GOUVERNANCE RESPONSABLE

Objectif : Intégrer la responsabilité sociétale dans la gestion et les décisions de la structure

▪ **Processus démocratiques et organe de gouvernance**

- Favoriser de nouveaux modèles de gouvernance responsable et participative pour mobiliser les membres et répondre aux exigences sociétales
- Intégrer la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans les statuts de l'organisation
- Organisation des processus démocratiques, dans le respect des statuts connus de tous, en favorisant l'égalité des chances des candidats
- Représentativité effective des différents acteurs au sein des instances
- Encourager la mixité (sociale, générationnelle ; femmes/hommes, personnes en situation de handicap / personnes valides...) dans l'accès aux responsabilités

▪ **Fonctionnement interne**

- Implication des parties prenantes internes dans la construction de la stratégie et les programmes d'action de l'organisation
- Respect de la liberté d'opinion de chacun pour favoriser le dialogue
- Délimitation des rôles, des responsabilités et des domaines d'action de chacun des acteurs (dirigeants/bénévoles/salariés) par la mise en place de fiche de poste (notamment pour les salariés).
- Accompagner, valoriser et récompenser l'activité ou le travail des bénévoles (élaboration de fiches techniques, information sur les dispositions fiscales, temps conviviaux, etc.)
- Assurer une formation régulière des dirigeants (élus et salariés), encadrants et bénévoles sur les bonnes pratiques environnementales et sociétales
- Prise en compte de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle



- Assurer un cadre de travail décent et sécurisé aux salariés et à l'ensemble des acteurs
- Développe le savoir-faire, les compétences et l'employabilité des salariés en favorisant l'accès aux formations
- Prévenir et Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuelles

▪ **Cohérence et sincérité dans la démarche**

- Prise en compte des démarches territoriales existantes de RSO pour favoriser une dynamique collective territoriale
- Transparence sur le fonctionnement auprès des différents acteurs concernés dans une démarche constante de progrès
- Intégrer la RSO dans l'ensemble des pôles/activités de la structure
- Concevoir des événements sportifs responsables
- S'engager dans la démarche de façon pérenne
- Partenariats éthiques et responsables.

▪ **Mobiliser des moyens adaptés**

- Intégrer l'innovation :
 - ▶ Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies dans ses activités, tout en assurant une formation auprès des collaborateurs afin d'éviter une fracture numérique.
 - ▶ Sensibiliser l'équipe et les adhérents sur l'usage des réseaux sociaux et les conséquences que peuvent avoir certaines publications sur eux et sur autrui
- Organiser une bonne répartition des rôles, avec un nombre suffisant de bénévoles, favoriser la collaboration en binôme (élus/salariés)
- Favoriser la formation des collaborateurs
- Etablir un budget prévisionnel raisonné et raisonnable ; tendre vers un équilibre des dépenses et recettes

J'agis !



Je définis une référente RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) au sein de ma structure



J'organise une réunion annuelle avec l'ensemble des parties prenantes, dédiée aux enjeux environnementaux et sociaux.



J'organise de façon régulière des temps de sensibilisation



2/ ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Objectif : Réduire l'empreinte écologique des activités quotidiennes de la structure

▪ **Gestion et tri des déchets**

- Réduire la production de déchets : sensibiliser et inciter les membres de l'organisation au zéro déchet dans leurs activités au quotidien pour réduire la production de déchets
- Mettre en place dans ma structure une zone de tri visible et claire
- Favoriser le tri et la valorisation des biodéchets
- Favoriser l'utilisation d'accessoires réutilisables (ex : gourde, gobelets réutilisables...), recyclables ou biodégradables
- Privilégier la location ou la mutualisation de matériel avec d'autres structures

▪ **Gestion et économie des ressources**

- Réduire autant que possible la consommation d'eau (éviter les gaspillages), utilisation privilégiée de produits d'entretien et de nettoyage biodégradables ou éco labellisés
- Afficher et sensibiliser les membres de l'organisation aux économies d'énergie

▪ **Alimentation durable et responsable**

- Inciter les collaborateurs à des repas sans emballages
- Favoriser une alimentation saine, bio et/ou locale
- Sensibiliser sur la thématique du gaspillage alimentaire
- Proposer des alternatives végétariennes lors des réunions entre collaborateur.ices

▪ **Mobilité durable**

- Encourager la mobilité responsable : covoiturage, autopartage, transports en commun ou mobilités douces (vélo, trottinette) auprès des toutes les parties prenantes (salarié.e.s, élu.e.s, bénévoles, adhérent.e.s)
- Favoriser autant que possible les réunions en visioconférence pour éviter les trajets impactant, tout en s'assurant une dynamique en présentiel pour garder la cohésion d'équipe



▪ Communication

- Impression raisonnée des outils de communication (flyers, plaquettes, livret) en partenariat avec des imprimeurs locaux engagés dans une démarche responsable
- Sensibilisation à la pollution numérique
- Eco-conception du site web et communication responsable sur les réseaux sociaux
- Formation des collaborateurs à une communication responsable

▪ Protection de la biodiversité et de l'environnement

- Respecter les sites naturels, éviter toute pollution sonore ou visuelle lors des événements organisés par la structure
- Travailler en concertation avec les gestionnaires de sites naturels pour l'organisation d'évènements sportifs dans des espaces protégés

J'agis !



Je limite la température du chauffage à 19° en hiver et n'utilise la climatisation qu'au-delà de 26° en été



J'organise une marche "ramassage des déchets" et je sensibilise pour lutter contre les déchets sauvages



Je mets à disposition des vélos pour les trajets courts des collaborateurs, avec un équipement de sécurité adapté



3/RESPONSABILITE ECONOMIQUE

Objectif : Assurer la viabilité de ma structure et soutenir une économie locale et circulaire

▪ **Définir un budget prévisionnel raisonné et raisonnable**

- Assurer un équilibre entre les dépenses et les recettes
- Rechercher de nouveaux modèles économiques pour favoriser l'autonomie de ma structure
- Inclure une ligne budgétaire dédiée à la démarche sociétale et environnementale de ma structure

▪ **Favoriser les achats locaux et responsables**

- Privilégier les achats de produits bretons auprès de fournisseurs engagés
- Mutualiser, louer ou emprunter pour favoriser les économies financières et les économies de ressources

▪ **Allonger la durée de vie des équipements**

- Réparer, réutiliser, donner plutôt que jeter
- Privilégier les achats de matériel numérique reconditionné
- S'interroger sur le réel besoin de ma structure avant d'acheter

▪ **Partenaires locaux, éthiques et engagés**

- Valoriser mon implication dans la démarche qualité auprès des partenaires
- Créer des partenariats avec des acteurs locaux, également engagés dans une démarche RSO afin d'assurer une cohérence globale dans mon engagement

▪ **Dynamique territoriale**

- Mise en place de partenariats touristiques lors des événements sportifs
- Proposition d'animations culturelles ou festives (démonstrations de jeux ou sports traditionnels bretons, concerts, dégustations culinaires, expositions, etc.), en lien avec les écoles ou les associations locales lors des événements sportifs

J'agis !



Je rédige une convention de partenariat avec des ressourceries du territoire



J'adopte le réflexe "seconde main" pour les équipements sportifs et bureautiques



Je loue du matériel plutôt que de l'acheter pour un usage ponctuel



4/IMPACT SOCIETAL ET INCLUSION

Objectif : Faire du sport un vecteur d'égalité, de santé et de lien social

▪ **Favoriser une pratique pour le plus grand nombre et contribuer à la cohésion sociale et à la solidarité**

- Garantir l'accessibilité des activités à toute et tous, quel que soit l'âge, le genre, le niveau ou la situation sociale
- Lutter contre toutes les discriminations et promouvoir la mixité dans toutes les fonctions (joueurs, encadrants, dirigeants)
- Sensibiliser les publics aux enjeux de santé, de respect et de solidarité.
- Participer aux réflexions collectives sociétales et environnementales du territoire et ainsi contribuer au développement des politiques publiques
- Favoriser les actions de solidarité entre peuples et territoires

▪ **Mettre en avant les bienfaits du sport et prévenir des risques**

- sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique et sportive adaptée sur la santé physique et mentale
- Privilégier les activités en extérieur et sensibiliser aux bienfaits de la pratique sportive de pleine nature sur la santé mentale
- Informer sur les risques liés à l'alcool, le dopage, l'addiction, la sédentarité....
- Sensibiliser aux risques et excès des jeux et paris sportifs
- Protéger les publics du comportement inapproprié dégradant ou dangereux d'autrui (hooliganisme par exemple)

▪ **Promouvoir la diversité et l'inclusion**

- Former et sensibiliser les bénévoles, élu.e.s et salarié.e.s à la diversité, à la lutte contre les stéréotypes et aux comportements inclusifs
- Mise en place d'un environnement de travail inclusif accessible à toutes les personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, auditif, visuel, psychique, mental)
- Adapter la communication au plus grand nombre

J'agis !



Je rédige mes outils de documents avec l'écriture inclusive, j'utilise la méthode FALC



Je mets en place des expositions au sein de ma structure sur la thématique sport santé



J'organise un Noël solidaire en partenariat avec une association du territoire



5/SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE

Objectif : Mesurer les progrès et renforcer l'engagement

▪ **Évaluer chaque année les actions**

- Mettre à disposition des référent.e.s DD et RSO les outils pour évaluer l'impact environnemental et sociétal des activités de la structure
- Ajuster la feuille de route pour favoriser la mise en œuvre et la concrétisation des actions
- Fixer des objectifs réalistes et adaptés à nos moyens humains et financiers
- Valoriser la réduction d'impact auprès des parties prenantes pour favoriser la pérennité des actions

▪ **Partager des bonnes pratiques avec d'autres structures bretonnes**

- Intégrer différents réseaux sur la thématique DD et RSO pour favoriser une vision transversale et des retours d'expériences inspirants
- Diffuser au plus grand nombre les bonnes pratiques existantes au sein de ma structure, pour essaimer et faciliter le passage à l'action individuelle et collective

▪ **Etre transparent sur l'évaluation et sur les axes à améliorer**

- Développer un onglet RSO/DD sur le site internet de ma structure avec la feuille de route annuelle
- Définir les freins et les leviers rencontrés pour la mise en œuvre de chaque action, afin d'ajuster

J'agis !



Organiser une rencontre inter-club autour de la thématique sport responsable



Je renouvelle mon engagement à la charte Démarche Qualité du CROS Bretagne



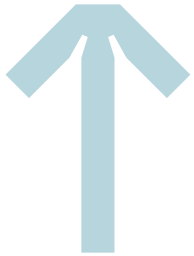
Je rédige un document clair avec les axes et objectifs à atteindre chaque année



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



LES PARTENAIRES DE LA CHARTE DEMARCHE QUALITE

POUR ALLER PLUS LOIN



La plateforme RSO du CNOSF



Le label Développement Durable le
sport s'engage (pour vos événements)



La charte Démarche Qualité du CROS
Bretagne (pour vos événements)



Site internet du CROS Bretagne, onglet RSO/DD
developpement.bretagne@franceolympique.com



Fiche d'engagement à la charte régionale des structures sportives vers une Démarche Qualité

Nous avons bien pris connaissance de la charte régionale Démarche Qualité à destination des structures sportives.

Ainsi, nous nous engageons, sur l'olympiade 2025-2028, à :

-  Entrer résolument dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations et de Développement Durable en **s'inscrivant dans une démarche de progrès**
-  Intégrer les différentes notions de la démarche qualité **dans l'organisation de notre structure** et à mettre en oeuvre des actions adaptées à notre pratique et à notre territoire
-  **Sensibiliser et informer nos différentes parties prenantes** de notre engagement dans cette démarche qualité
-  Participer aux différents ateliers collectifs, temps d'information et d'échanges du **réseau des signataires de la charte Démarche qualité du mouvement sportif breton**
-  **Effectuer un pré-diagnostic de notre structure** avec l'engagement du CROS Bretagne

Date :

Signature du responsable de la structure :
Cachet de la structure
(si existant) :

Yannick MORIN
Président du CROS Bretagne
Pour le Mouvement Olympique et sportif Breton
Signature et Cachet



POUR UN
SPORT BRETON
RESPONSABLE



developpement.bretagne@franceolympique.com
sport-bretagne.fr

Le dispositif DIOREN est porté par le
Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne

